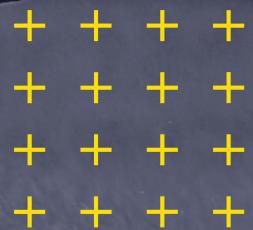


SECTION SPORTIVE FOOTBALL



**COLLEGE DES
ALBERES
ARGELES SUR MER**

**RENTREE
2022**

**FOOTBALL CLUB
ALBERES ARGELES**

CLASSES : DE LA 6E A LA 3E

DEMANDEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION !





Collège des alberes

Adresse : Allée Jules Ferry

66700 Argelès sur Mer

Enseignement général de la 6ème à la 3ème

Principale : M. NICOL

Classes à Horaire Aménagé Sport : Rugby, Triathlon,

Handball

Section sportive : football

LV1 Anglais ou Espagnol - LV2 Espagnol ou Anglais -

Bilingue Catalan

Effectif : 600 élèves



Stade Eric Cantona

BP60

66700 Argelès sur Mer

Installations du club :

1 terrain synthétique
(Cantona)

2 terrains en herbe
(Les Conques et Sorède)

400 licenciés

18 équipes

Equipe Séniors 1 en N3

Equipe U20 en Régional

Equipe U14 en Régional

20 éducateurs diplômés

Label jeunes Excellence

3 minibus

Une section sportive football : c'est quoi ?

Une structure permettant de concilier études et entraînements sportifs soutenus avec un club support.

Elles accueillent entre 8 à 10 joueurs par année d'âge.

Elles exigent un bon niveau de pratique sportive et d'excellents résultats scolaires car le volume de cours reste identique.

Des horaires aménagés permettent aux élèves de bénéficier de 4 à 8 heures d'entraînement par semaine dans la discipline de leur choix.

Ils peuvent ainsi se perfectionner et accéder à des compétitions au niveau départemental ou régional, un vrai tremplin vers une éventuelle pratique sportive de haut niveau.

Cet engagement se fait entre 3 entités : la FFF via le président du district des Pyrénées Orientales, le club support via son président, la principale de l'établissement concerné

Présentation

Mise en service Septembre 2016 - 5ème année de partenariat entre le FC ALBERES ARGELES et le Collège des Albères

Structure reconnue par la FFF.

En lien avec le projet sportif et éducatif du club.

Objectif : augmenter son temps de pratique de football tout en s'assurant une réussite scolaire.

**Dossier administratif et sportif soumis à des exigences FFF (Conseiller Technique Départemental)
ETAT (Conseil Départemental)**

Signature d'une convention :

FFF-EDUCATION NATIONALE-CLUB

Public concerné :

Elèves de la 6ème à la 3ème (U12 à U15)

Filles et Garçons

Licenciés FFF

Dossier scolaire retenu par le Collège

Finalité

Volet scolaire :

Assurer la réussite scolaire de l'élève

Volet sportif :

Améliorer le potentiel football du joueur

Volet éducatif :

Permettre un suivi éducatif global de l'enfant



Volet scolaire :

OBJECTIFS

Laisser du temps le soir pour les devoirs

Assurer un suivi scolaire

Se construire autour du projet pédagogique de l'établissement

S'épanouir scolairement à travers le football

MOYENS

Aménagement des horaires pour être libéré des entraînements à 17h30.

La Principale du Collège nous transmet les bulletins scolaires.

Le projet de la classe à horaires aménagés s'articule avec le projet de l'établissement

Permettre aux jeunes d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire

Volet sportif :

OBJECTIFS

Augmenter le temps de pratique

Permettre de se perfectionner et de s'épanouir dans la pratique du football

Développer le potentiel football du joueur

Travailler de manière différente de la pratique en club

Augmenter le niveau de pratique

MOYENS

En proposant 2 séances supplémentaires par semaine.

Proposer des séances de qualité dans un climat d'apprentissage très favorable.

Par un développement technique, tactique et moteur avec des objectifs précis.

Séances à objectifs très ciblés, séances spécifiques, séances vidéos, séances théoriques...

Suivi individualisé du joueur afin de travailler de manière différenciée avec chacun.

Volet éducatif :

OBJECTIFS

Participer à l'éducation de l'enfant

Développer les qualités humaines de l'enfant

Faire de l'enfant un futur citoyen responsable

Former de futurs acteurs du sport

Travailler sur les notions d'hygiène, de santé, et de sécurité.

MOYENS

Assurer un suivi global de l'enfant (sportif, scolaire, éducatif, sanitaire...)

Travailler sur les notions de respect et sur les valeurs du sport et de la société

Participation au Projet Educatif Fédéral de la FFF

Donner le goût d'enseigner le football aux enfants et leur offrir une première approche du rôle d'éducateur, d'arbitre...

Faire participer différents intervenants (médecins, ostéopathes, kinés, pompiers, secouristes...)

Notre volonté :



SUIVI SCOLAIRE

- Lien avec le projet de l'établissement
- Appréciation des responsables de la classe à horaires aménagés jointe aux bulletins scolaires
- Bulletins scolaires transmis aux éducateurs de la Classe à horaires aménagés



SUIVI SPORTIF

- Relations avec le professeur d'EPS
- Encadrement par des éducateurs diplômés d'Etat
- Relations avec les éducateurs de catégorie



SUIVI EDUCATIF

- Actions éducatives en direction des jeunes
- Responsabilisation du footballeur pour en faire un futur citoyen
- Relation de confiance entre le collège et le club.



SUIVI MEDICAL

- 2 visites médicales obligatoires en cours de saison
- Intervention de kinés et ostéopathes et autres experts. (sophrologues, préparateurs mentaux, physiques...)

Equipe encadrante :

Educateurs du club

José PICHENEY

BEF

Educateur U15

Timothé MENDES

Apprenti BPJEPS - salarié du club

Educateur U14

Amael LESUR

Apprenti BPJEPS - salarié du club

Educateur U13

Jérémy GENTELET

Apprenti BPJEPS - salarié du club

**Educateur Spécifique
Gardiens**

Direction du Collège

M. NICOL

Principal de l'Etablissement

Professeur coordinateur

Mme PAGER

Professeur d'EPS



Fonctionnement général :

Fin des cours (16h00)

Les jours d'entraînements : mardi et jeudi

Déplacement au stade en minibus

Séance d'entraînement de 16h00 à 18h00

**Un total de 4 séances d'entraînements par semaine
(cumulées avec celles en club avec les licenciés
non inscrits en section sportive)**

U13

Lundi : entraînement club

Mardi : section sportive

Mercredi : entraînement club

Jeudi : section sportive

Vendredi : repos

Samedi : match

U14/U15

Lundi : repos

Mardi : section sportive

Mercredi : entraînement club

Jeudi : section sportive

Vendredi : entraînement club

Samedi : match



La passion de l'exigence



Engagements :

Présence obligatoire - même si le joueur est blessé

Absences notifiées au Collège

Le temps de pratique ne se substitue pas aux enseignements scolaires obligatoires

Le jeune s'engage à participer à certaines des compétitions sportives organisées par le collège

Une tenue est fournie aux joueurs en début de saison et doit être portée à chaque séance

Le joueur de la section sportive est un joueur modèle (attitude, disponibilité, investissement...)

Obligation de participer à des séances U7/ U9 / U11 en tant qu'éducateur

Obligation vis-a-vis de l'arbitrage (plateaux, Tournois)

S'acquitter de la cotisation annuelle

Signer une autorisation parentale (contrat moral)

Conditions d'admissions :

1ère ETAPE

FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AUPRES DU CLUB

2ème ETAPE

FAIRE ACTE DE CANDIDATURE AUPRES DU COLLEGE

3ème ETAPE

SELECTION SUR DOSSIER SCOLAIRE PAR LE COLLEGE

4ème ETAPE

SELECTION AU NIVEAU SPORTIF PAR LE CLUB (18/05/22)

Tests de sélection :

Jonglage : 30 Pied droit, 30 Pied gauche, 20 de la tête

Conduite de balle : slalom en 8

Vitesse : 40m en course brisée

Détente horizontale

Match à effectif réduit

Match à 8 contre 8

Jury : Conseiller Technique Fédéral ou son représentant

Educateurs de la section sportive et la Coordinatrice

EPS du Collège